

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements..... 01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 159 - page 5785

13 - Bouches-du-Rhône

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône.

SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE D'ALGERIE, TUNISIE, MAROC DE GREASQUE (SECTION DES A.C.P.G - C.A.T.M. DE GREASQUE).

Objet : suivre la liquidation des problèmes nés de la captivité et de la guerre ; maintenir les contacts entre les anciens prisonniers de guerre, les combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et ses autres adhérents de toutes catégories sociales et de toutes origines, dans l'esprit d'union, de solidarité, dans une volonté de justice sociale et dans le culte de la patrie ; le cas échéant, grouper dans le même esprit, les anciens combattants et victimes de guerre isolés ou inorganisés, désireux de se joindre à son action et de servir ses buts ; bien que s'interdisant toute revendication qui ne serait pas justifiée ou qui apparaîtrait contraire à l'intérêt général français, l'association assure avec ténacité la défense des intérêts et des droits moraux et matériels de ses adhérents ; elle représente les anciens prisonniers de guerre d'Algérie, Tunisie, Maroc et ses adhérents en général, auprès des pouvoirs publics locaux, autorités départementales et municipales.

Siège social : 12, résidence les Grandsèdes, 13850 Gréasque.

Date de la déclaration : 3 septembre 2015.